

Femmes enceintes

Pics et fausses couches

En croisant quelques instants seulement un champ magnétique élevé, les femmes enceintes ont deux fois plus de risques de faire une fausse couche.



Dr De-Kun Li

Publiée en janvier, l'étude du docteur De-Kun Li, épidémiologiste au Kaiser Foundation Research Institute (Oakland, Californie), jette un nouveau pavé dans la mare. Menée entre 1996 et 1999, cette étude a consisté à mesurer si la pollution magnétique présente dans notre environnement pouvait, ou non, avoir une incidence sur les grossesses.

Mille femmes américaines ont ainsi été invitées à porter durant 24 heures un dosimètre de

type Emdex II, appareil miniature capable d'enregistrer les niveaux de champs magnétiques auxquels elles étaient exposées tout au long de la journée. Conclusion de l'étude en janvier 2002 : parmi celles qui ont croisé, ne serait-ce que quelques instants durant leur journée de test, un champ magnétique d'intensité supérieure ou égale à 1,6 μ T, on a relevé deux fois plus de fausses couches que chez celles qui n'avaient pas été exposées à cette intensité, avec un risque accru durant les dix premières semaines de la grossesse. L'étude a aussi noté 20,5 %

de fausses couches chez les femmes exposées régulièrement à des champs supérieurs ou égaux à 1,6 microtesla (μ T), contre 8,2% chez celles soumises régulièrement à des champs inférieurs à 1,6 μ T. « Durant l'étude, chaque femme devait tenir un journal de bord, raconte le Dr Li. Et indiquer l'environnement dans lequel elle se trouvait durant la journée de mesure : à la maison et au lit, à la maison mais pas au lit, au travail, en transport en commun, ou ailleurs. Nous n'avions pas pour objectif d'établir précisément la source des

pollutions magnétiques qu'elles rencontraient. Mais nos résultats ont montré qu'à part au lit, les femmes avaient exactement les mêmes chances de croiser un champ de 1,6 μ T d'intensité dans n'importe lequel des quatre autres environnements définis par nous. »

En démontrant les effets des pics de champs magnétiques sur la grossesse, cette étude remet en question la notion d'exposition chronique ramenée à une moyenne sur 24 heures utilisée dans toutes les études épidémiologiques sur les leucémies infantiles.

L. C.

- Une étude sur 1000 femmes enceintes
- Le chiffre seuil : 1,6 μ T
- L'équivalent : un champ émis par un radio-réveil à 30 cm de la tête

Enfants

Risques de leucémie

Exposés régulièrement à des champs magnétiques faibles, les enfants voient augmenter de façon significative la possibilité de développer une leucémie avant 15 ans.

Juin 2001. Agrès dix ans d'études épidémiologiques, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) pousse enfin l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à revoir la position des extrêmement basses fréquences (ELF : *Extremely Low Frequencies*) dans son classement des substances et des ondes nocives. Considérées jusqu'alors comme « non cancérogènes », les ELF – de 1 à 100 kilohertz (KHz) – montent dans la catégorie 2b des produits « peut-être cancérogènes ».

L'OMS se range ainsi du côté des scientifiques qui multiplient

et croisent les études épidémiologiques sur la santé des populations les plus exposées aux champs magnétiques des basses fréquences imputables à l'électricité (50-60 Hz). Qu'il s'agisse des conducteurs de train électrique, des employés de compagnie d'électricité ou des riverains de ligne à haute tension, quinze ans d'études ont montré toute une liste de pathologies chez les sujets les plus exposés à ces champs magnétiques. Pour pousser l'OMS à prendre sa décision, le Circ s'est fondé notamment sur une méta-analyse des différentes études euro-

péennes concernant les enfants vivant à proximité de lignes à haute tension. Il en ressort qu'exposés en moyenne sur 24 heures à des champs magnétiques à partir de 0,4 μ T, les enfants voient augmenter de façon significative leurs risques de développer une leucémie avant l'âge de 15 ans.

- Une exposition prolongée à 0,4 μ T
- L'équivalent : un champ émis par un écran d'ordinateur

S'apparentant à un « principe de précaution », la décision de l'OMS est assortie de la mise en chantier de différentes études pour confirmer, ou non, les effets biologiques délétères des extrêmement basses fréquences. En interrogeant sur Internet la base de données des études médicales de l'OMS (www.nt.who.int/pehemf/emfstudies/database.cfm), on en découvre un peu plus de 25 sur le sujet, suivies de la mention « en cours » et de premiers résultats prévus pour 2003-2004. Ces études sont pour certaines épidémiologiques, pour d'autres expérimentales. Surprenant quand on sait qu'en dix ans, plus d'une cinquantaine d'études internationales ont prouvé en laboratoire l'existence d'effets biologiques délétères sur les animaux. Ces travaux ont été réfutés par les scientifiques officiels, faisant valoir que les organismes vivants ne sont pas tous également résistants. Et qu'un effet biologique mesuré sur une souris n'est pas forcément le même chez l'homme.

L. C.